

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : PALAU DEL VIDRE**

Séance du 27/09/2018

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
23	23	18

Date de la convocation : 20 septembre 2018
Date d'affichage : 20 septembre 2018

L'An deux mille dix-huit
et le vingt septembre

à vingt heures trente

Objet de la délibération : Modalités de concertation – Modification simplifiée PLU

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marcel DESCOSY.

Présents : MM Marcel DESCOSY, Bruno GALAN, Jean ROCA, Renée OCAMPO, Claude-Alexandra CHEMIN, Bérinda BEAUSAERT, Huguette BERTRAND, Nadine BONAFE, Céline FARRIOL, Jean JONQUERES D'ORIOLO, Michel MUNOZ, Lydie NARGIEU, Antoine PONSI, Pascal RAMONET, Claude SOULHOL.

Absents : MM Pierre ABULI procuration Marcel DESCOSY, Florence RIBES, Olivier CHARLES, Isabelle FAURE, Alain GALLINAT, Martine ROLLAND, Nathalie SCWERTZ procuration Bruno GALAN, Renaud VUILLEMIN procuration Antoine PONSI.

Madame Claude- Alexandra CHEMIN a été désignée comme secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté du 25 septembre 2018, il a prescrit une modification simplifiée du PLU de la commune.

Cette modification vise à supprimer la notion d'ouverture à tendance verticale dans les zones UB et 1AU.

Il invite le conseil municipal à préciser les modalités de concertation pour la consultation du dossier par le public qui se déroulera du 15 octobre au 15 novembre 2018.

Le conseil municipal, après délibéré :

- ✓ Précise que le dossier sera consultable par le public du 15 octobre 2018 au 15 novembre 2018 à la mairie de Palau del Vidre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

- ✓ Dit que le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie (www.palauvidre.com).

- ✓ Dit que le public pourra consigner ses observations en mairie sur le registre prévu à cet effet ou sur l'adresse mail suivante pendant la durée de la mise à disposition du dossier : contact@palauvidre.com

Pour extrait conforme,

Fait le 28 septembre 2018



Marcel DESCOSY
Maire de Palau del Vidre

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
et publication ou notification
du

REÇU LE
28 SEP. 2018
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET